

Devenir des diplômés de Licence générale 2005

18 mois après l'obtention de leur licence générale à l'UMLV, la très grande majorité des diplômés 2005 ont poursuivi leurs études avec succès, soit en master, soit dans des filières de préparation aux concours de l'enseignement. La moitié d'entre eux environ demeurent à l'UMLV pour prolonger leur parcours d'études. Ces orientations postérieures à la licence dépendent très largement du parcours choisi par l'étudiant au cours de son cursus de premier cycle. On peut souligner que le processus de sélection à l'entrée des masters, n'a pas exercé d'influence sur le devenir des diplômés 2005 : seuls 2% déclarent avoir été contraints d'interrompre leurs études faute d'avoir été acceptés en master

88 % des diplômés de licence poursuivent leurs études

A la rentrée universitaire 2005-2006, soit immédiatement après l'obtention de leur licence, 88 % des étudiants se sont inscrits dans une formation, dont plus de la moitié à l'UMLV (53 %). Dans le détail, parmi les étudiants toujours en études :

- ✓ 61 % se sont inscrits en master, de préférence à l'UMLV (83 % d'entre eux).
- ✓ 20 % ont choisi de préparer les concours de l'enseignement (CERPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP). Pour ce faire, ils ont majoritairement rejoint un IUFM (84 %).
- ✓ 8 % des étudiants préparent un diplôme d'ingénieur. La plupart d'entre eux (69 %) étaient déjà engagés dans ce type de formation pendant leur licence. Parmi les 26 étudiants ayant intégré une formation d'ingénieur après leur licence, 17 sont inscrits au niveau bac + 3. Seules 9 personnes ont pu directement continuer sans perdre un an.

Formations suivies en 2005-2006

	Poursuite d'études en 2005-2006		Dont à l'UMLV	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Master	702*	61,2	581	82,8
Préparation au concours de l'enseignement	224	19,5	13	5,8
Diplôme d'ingénieur	89	7,8	2	2,2
Diplôme de commerce, gestion, management	38	3,3	0	0,0
Autre	94	8,2	17	18,1
TOTAL	1147	100,0	613	53,4

Note de lecture : En 2005-2006, 702 diplômés de licence poursuivent leurs études en master, soit 61,2 % des étudiants inscrits dans une formation. 581 d'entre eux, soit 82,8 % sont inscrits à l'UMLV.

Source : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

- ✓ 3 % poursuivent leur parcours dans une école de commerce, gestion, management. La moitié d'entre eux sont issus d'une licence d'économie-gestion. La majorité (32 sur 38) sont inscrits à un niveau bac + 4, les autres ayant du perdre une, voire deux années, pour faire ce type d'études.
- ✓ 8 % des étudiants sont investis dans d'autres types de formation, universitaires pour un peu moins du tiers. Par exemple, certains étudiants vont reprendre un cursus en licence ou préparer une licence professionnelle. 53 % des étudiants ont quitté le milieu universitaire ; ils ont choisi par exemple des formations du domaines des arts, des arts du spectacle, du sport (pour préparer notamment un brevet d'éducateur sportif). D'autres se destinent aux métiers d'assistant social, d'éducateur, de comptable... Au total, seuls 5 % des étudiants sont inscrits à un niveau bac + 4. Un étudiant a même choisi un diplôme inférieur au bac : un CAP.

Les poursuites d'études dépendent de la licence validée

En Sciences (hormis les étudiants déjà engagés pendant la licence dans des études pour devenir ingénieur), les licences en Sciences de la matière et en Mathématiques et informatique se poursuivent par un master (78 %). En Sciences et techniques pour l'ingénieur (STPI) les poursuites d'études sont contrastées : en génie urbain, et génie des systèmes industriels, qui s'inscrivent dans un parcours IUP, les étudiants continuent logiquement en master (86 %), quasiment tous à l'UMLV. En revanche, plus de 9 étudiants sur 10 préparent les concours de l'enseignement après une licence STPI parcours techniques industrielles, technologie ou pluridisciplinaire sciences et technologies. Ce dernier parcours a d'ailleurs été créé pour les étudiants qui se destinaient aux carrières de l'enseignement.

Les licences portant la mention Ingénierie de l'information et Management des services sont elles aussi la première année d'un cursus IUP. Logiquement, les étudiants issus de ces licences poursuivent majoritairement en master (94 %) à l'UMLV (90 % d'entre eux).

Les étudiants d'Economie-Gestion privilégient également les poursuites en master (77 %). Toutefois 15 % ont rejoint une école de commerce, gestion et management.

En Langues, 68 % des étudiants prolongent leur formation par un master. Les étudiants de LLCE et de LEA se distinguent : les premiers se tournent plus souvent vers les concours de l'enseignement (34 % contre 8 %) ; les seconds choisissent plus souvent les diplômes de commerce (13 % contre 2 %).

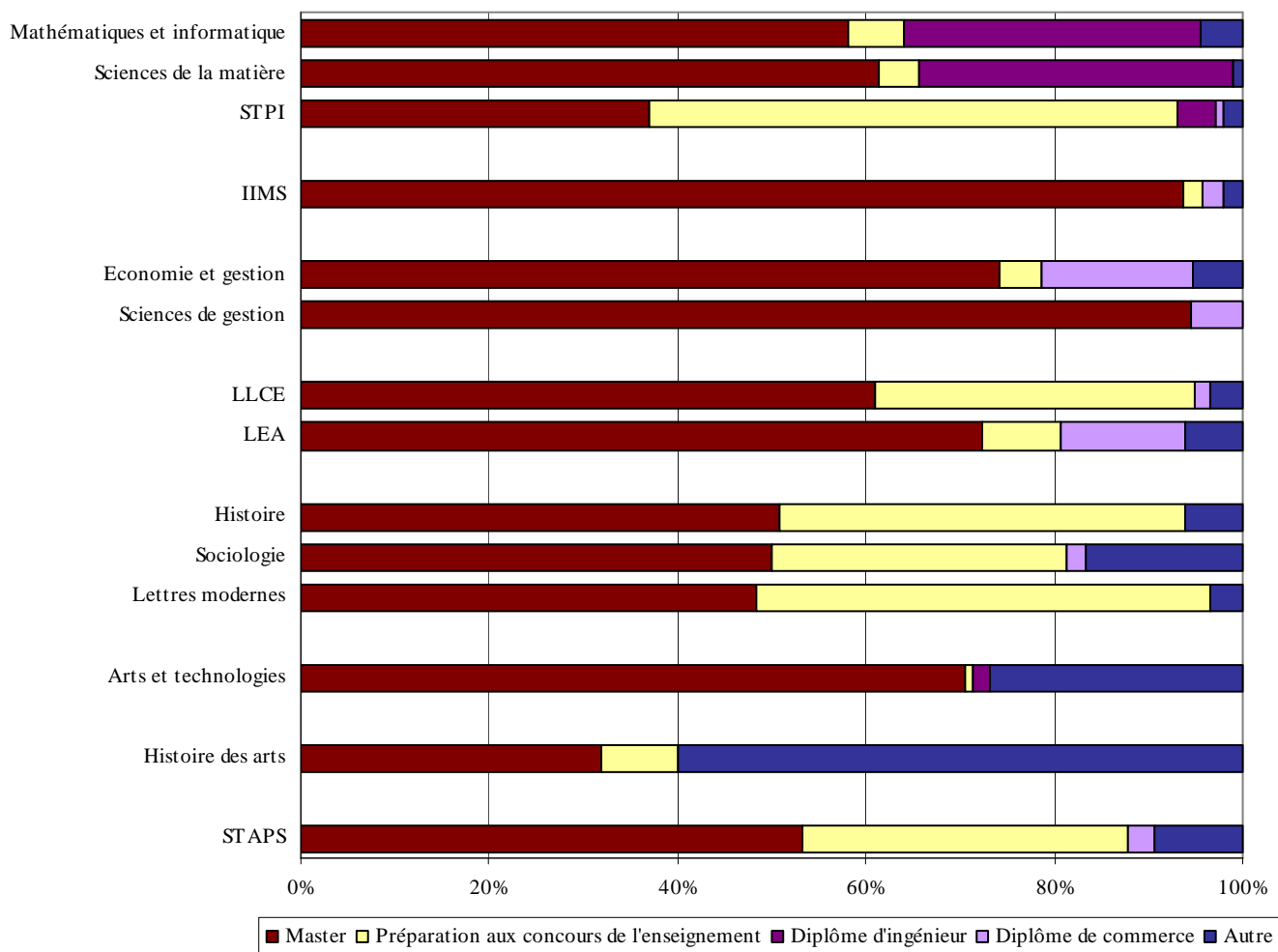
En Histoire, Sociologie et Lettres modernes, la moitié des étudiants seulement intègrent un master. En effet, 40 % préparent un concours pour devenir enseignant avec une nette préférence pour le concours de professeur des écoles.

En Arts et technologie, 71 % des étudiants se sont inscrits en master. 13 % poursuivent dans des formations du domaine des arts et du spectacle (que ce soit en université ou non) et 12 % ont choisi de se réorienter en reprenant, par exemple, un autre cursus de licence.

En Histoire des arts, un étudiant sur 3 poursuit en master. Tous ont quitté l'UMLV puisqu'elle n'offrait pas encore de master dans ce domaine.

En STAPS, 53 % continuent en master et un tiers préparent les concours de l'enseignement. Logiquement, les étudiants du parcours Education et motricité se tournent plus souvent vers ce type de concours que ceux du parcours Management du sport (44 % contre 4 %) puisque c'est l'un des objectifs de cette licence. Certains préparent un brevet d'éducateur sportif (7 %) ou repassent une licence de STAPS, mais avec une autre option.

Etudes suivies en 2005-2006 selon la mention de licence



Source : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

Méthodologie

L'objectif de cette étude est de connaître le parcours des diplômés de licence de l'Université de Marne-la-Vallée. Tous les diplômés de licence ayant obtenu leur titre en 2005 sont concernés. Toutefois, les diplômés de licence professionnelle ont été exclus (ils feront l'objet d'une étude spécifique) de même que les étudiants inscrits en master conditionnel.

Trois populations se dessinent :

- les étudiants ayant quitté l'UMLV juste après l'obtention de leur licence
- les étudiants ayant prolongé leur parcours à l'UMLV d'un an et non réinscrits en 2006-2007
- les étudiants ayant pris deux inscriptions consécutives à l'UMLV

Les deux premiers groupes d'étudiants ont été enquêtés, de façon exhaustive, par téléphone en février 2007 afin de retracer leur parcours. Les informations récoltées ont été complétées par celles contenues dans la base de données des inscrits de l'UMLV, notamment pour ce qui concerne le parcours à l'UMLV des étudiants du 3^{ème} groupe.

Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 85 %. Les non-répondants ne diffèrent pas significativement, du point de vue des caractéristiques socio-démographiques et scolaires, des répondants et les résultats de l'étude peuvent donc être étendus à l'ensemble des diplômés de licence. Au final, le parcours de 92 % des diplômés de licence a donc pu être retracé.

Afin de ne pas surestimer les poursuites d'études à l'UMLV, les statistiques ont été redressées des non-réponses.

53 % des étudiants ont quitté l'UMLV

Après avoir validé leur licence à l'UMLV, 53 % des étudiants ne s'y sont pas réinscrits : 41 % pour continuer leur parcours de formation dans un autre établissement et 12 % ont interrompu leurs études.

Parmi les étudiants ayant interrompu leurs études, moins du quart avaient postulé en masters (23 %). Seulement 14 % des étudiants ont arrêté leurs études suite à un refus de leurs candidatures. Ce qui ne signifie pas que ce refus ait été déterminant : en effet, 9 % des étudiants ayant interrompu leurs études avaient été acceptés en master. **Au total, moins de 2 % des diplômés de licence interrompent leurs études faute d'être recrutés en master.**

Les étudiants ayant quitté l'UMLV pour un autre établissement sont peu mobiles géographiquement : 89 % sont toujours en Ile-de-France. Il est vrai que la carte des formations en Ile-de-France est étoffée. Et si 96 % des étudiants ayant rejoint un IUFM sont restés en l'Ile-de-France, c'est qu'il n'est pas nécessaire de s'éloigner pour préparer les concours de l'enseignement. En revanche, les étudiants en master sont plus mobiles : 22 % ont quitté la région.

Parmi les étudiants ayant quitté l'UMLV pour un master, 30 % avaient postulé en master à l'UMLV. Peu de candidatures avaient été refusées (13 parmi 36). Il semble donc que, pour ces étudiants, les formations de l'UMLV ne constituaient pas un choix prioritaire d'orientation. C'est le cas notamment de 23 étudiants acceptés en master à l'UMLV partis pour un autre établissement. Multiplier les candidatures augmente également, pour certains, les chances d'être retenu.

Enfin, peu d'étudiants avaient postulé en master, parmi ceux ayant quitté l'UMLV pour d'autres types de formations (9 %). Là aussi, il y a fort à parier qu'il s'agissait pour eux de candidatures « roue de secours », puisque certains quittent l'UMLV alors que leurs candidatures ont été retenues.

Des étudiants sur la voie de la réussite

Deux rentrées universitaires après l'obtention de leur licence, 70 % des étudiants sont inscrits dans une formation (dont 52 % à l'UMLV) et 30 % ont interrompu leurs études. Il ne reste donc que 37 % des diplômés de licence dans notre établissement.

Le devenir des diplômés de licence 18 mois après l'obtention de leur titre s'apprécie au regard des orientations qu'ils avaient prises.

76 % des étudiants ont validé leur première année de master

Les étudiants qui poursuivent leur licence par un master s'inscrivent dans une logique de réussite : plus des trois quarts valident la première année de master. Après avoir validé cette année, logiquement, 88 % des étudiants poursuivent en 2^{ème} année de master. Quelques uns refont une première année, dans un master différent. Lorsqu'ils ne valident pas leur première année de master, la moitié des étudiants redoublent, 10 % s'inscrivent dans des préparations aux concours de l'enseignement et 28 % arrêtent leurs études.

Devenir en 2006-2007 des entrants en master en 2005-2006

	1 ^{ère} année de master validée		1 ^{ère} année de master pas validée	
	Effectifs	%	Effectifs	%
1 ^{ère} année de master	6	1,1	86	51,3
2 ^{ème} année de master	468	87,5	0	0,0
Préparation aux concours de l'enseignement	16	3,0	16	9,6
Diplôme d'ingénieur	10	1,9	1	0,6
Diplôme de commerce, gestion, management	12	2,3	4	2,6
Autre	12	2,3	13	7,7
Arrêt des études	10	1,9	47	28,2
Total	526	100	167	100

Source : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

Parmi les étudiants ayant pris deux inscriptions successives en master, 7 % ont changé d'université entre la rentrée 2005 et la rentrée 2006. Ainsi, 6 étudiants reviennent à l'UMLV pour terminer leur master.

69 % réussissent le CRPE

Après leur licence, 252 personnes (soit 30 % des étudiants ayant quitté l'UMLV¹) ont tenté les concours de recrutement de la Fonction publique à la session 2006. La grande majorité de ces étudiants se destinent aux carrières de l'enseignement (91 % des personnes s'étant présentées aux concours de la Fonction publique). Parmi ces derniers, les deux tiers ont passé le CRPE (CF. Encadré *les concours de l'enseignement*), 20 % le CAPES ou CAPEPS, 10 % le CAPLP et 6 % le CAPET. Quasiment tous se concentrent sur un seul concours. La plupart des prétendants au fonctionnariat se sont inscrits dans des formations préparatoires² (85 %) en particulier ceux se présentant aux concours de l'enseignement (90 %).

Concours présentés à la session 2006

	Poursuite d'études en 2005-2006		Dont Admis Effectifs
	Effectifs	%	
CRPE	147	58,3	101
CAPES / CAPEPS	46	18,2	5
CAPLP	24	9,5	10
CAPET	13	5,2	2
Total concours de l'enseignement	230	91,2	118
Autre concours de catégorie A	14	5,6	2
Autre concours de catégorie B	8	3,2	3
TOTAL	252	100,0	123

Source : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

Une diversification de l'offre de formation en S.T.A.P.S. depuis 2005.

Un peu plus de 60 % des étudiants de STAPS enquêtés ont déclaré qu'initialement, en 2005, leur projet était de devenir enseignant d'EPS : un cinquième des étudiants de la licence *Management du sport* et les trois quarts des étudiants de la licence *Education et motricité*. « En 2007, nous observons un déplacement important des étudiants de la filière Education et motricité vers la filière Management du sport qui représente les 2/5 des étudiants en 3^{ème} année de licence » note Eric Levet-Labry, directeur du S.T.A.P.S.. Denis Bernardeau, responsable de la filière Management du sport, insiste sur le fait que l'offre de formation est désormais plus cohérente et originale. Le développement des masters et des licences professionnelles permet aux étudiants de diversifier leurs parcours, en fonction de leur projet professionnel, et de s'orienter vers d'autres métiers que ceux offerts par l'Education Nationale.

En 2005, 800 postes de prof d'EPS étaient offerts au CAPEPS, pour l'ensemble de la France, soit 39 % de moins que 4 ans auparavant (1 330 postes à la session 2002). On est passé en 4 ans de 5,7 candidats par poste à 8,4 en 2005. La baisse soudaine des postes mis au concours de l'enseignement a désorienté, cette année-là les candidats, certains demandant même une sélection à l'entrée de la licence Education et Motricité. Aussi, parmi les 58 étudiants qui envisageaient le professorat, seuls 19 se sont présentés au CAPEPS : 14 se sont tournés vers le CRPE, 4 ont choisi d'autres concours et 21 ne sont présentés à aucun concours.

« A partir de ces constats, la formation a été renforcée sur la préparation aux concours, l'individualisation du suivi des étudiants et le tutorat dans toutes les années du cursus, augmentant considérablement les chances de réussite aux concours de l'enseignement », nous dit Cécile Collinet, responsable de la filière *Education et Motricité*.

Les candidats au CRPE s'en sortent plutôt bien : 69 % ont réussi le concours (dont 11 étudiants initialement admis sur liste complémentaire, finalement recrutés). Leur réussite est plus importante que la réussite au niveau national (22 %) et même que celle pour la seule académie de Créteil (39 %). En revanche, les candidats aux concours d'enseignants du second degré sont moins heureux : parmi les 85

¹ Parmi les étudiants toujours inscrits à l'UMLV au moment de l'enquête, certains étudiants ont pu passer les concours de la Fonction publique. Il est difficile d'estimer leur nombre dans la mesure où ils n'ont pas été enquêtés.

² A l'inverse, 8 étudiants inscrits dans des préparations aux concours ne se sont finalement pas présentés aux épreuves.

candidats, seuls un cinquième ont été recrutés. Malheureusement, la faiblesse des effectifs ne nous autorise pas à comparer, concours par concours, leurs résultats aux résultats nationaux.

Enseigner malgré tout

Après avoir échoué aux concours de l'enseignement, les étudiants se réinscrivent majoritairement dans une formation (70 %), essentiellement pour préparer à nouveau ces concours (9 étudiants sur 10 en études). 28 % des étudiants (soit 31 personnes) ont choisi la vie active : 8 sont à la recherche d'un emploi et 23 exercent une profession, dans le secteur éducatif pour 13 d'entre eux (7 enseignent soit dans en tant que professeur vacataire dans le public, soit avec un CDI dans le privé).

Les concours de l'enseignement

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

CRPE : concours de recrutement de professeurs des écoles

Concours du premier degré : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant. Ces concours sont organisés par académie.

Concours du second degré : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation. Ces concours sont organisés au niveau national.

Concours externes : concours ouverts aux candidats possédant une licence ou un diplôme correspondant à 3 années au moins d'études post-secondaires.

A la session 2005, date à laquelle les derniers résultats sont connus à ce jour, 21 % des candidats au CAPES ont été recrutés. Les taux de succès varient de 24 % dans les disciplines scientifiques à 12,5 % dans les disciplines artistiques. Au CAPET et CAPLP, les chances de réussite sont légèrement inférieures à celles du CAPES (respectivement 12,5 % et 13,8 %). C'est au CAPEPS que les chances de succès sont les plus faibles (11,9 %). Les chances de succès au CRPE sont comparables à celles au CAPES (22 %). Remarquons que les candidats de l'académie de Créteil ont plus de chance d'être recrutés (39 %) notamment parce que le nombre de candidats par poste est nettement inférieur à celui observé au niveau national (2,6 contre 4,6).

Taux de réussite aux concours externes de recrutement des enseignants du second et premier degré (session 2005)

	Concours	Taux de réussite (%)
Enseignants du second degré	CAPES	21,0
	<i>Dont : Disciplines scientifiques</i>	24,1
	<i>Disciplines littéraires et sciences humaines</i>	21,3
	<i>Langues</i>	19,0
	<i>Disciplines artistiques</i>	12,5
	CAPEPS	11,9
	CAPET	12,5
	CAPLP	13,8
Professeurs des écoles	CRPE	21,7
	<i>Dont académie de Créteil</i>	39,2

Sources : Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la jeunesse, DEPP, 2006

Diplôme d'ingénieur, diplôme de commerce : des parcours linéaires

Les étudiants ayant choisi des formations d'ingénieur ou ayant intégré une école de commerce ont choisi la voie de la réussite : quasiment tous ont validé leur année (97 %). Rappelons que pour intégrer ces formations, les étudiants ont été sélectionnés, une sélection qui constitue l'étape la plus difficile du parcours. Tous continuent dans la voie choisie après la licence (sauf deux étudiants de commerce qui avait pourtant validé leur année : l'un a arrêté ses études et l'autre est revenu à l'UMLV finir un master).

Diplôme d'ingénieur, diplôme de commerce : taux de réussite très élevés

	Effectifs inscrits en 2005-2006	Effectifs ayant validé leur année
Diplôme d'ingénieur	89	89
diplôme de commerce, gestion, management	38	34
Autre formation	94	52

Source : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

Pour les étudiants engagés dans d'autres type de formation, le parcours est plus chaotique : à peine plus de la moitié ont validé leur année. Si 36 % des étudiants continuent leurs parcours, la majorité ont arrêté leurs études (40 %) et un peu moins du quart se sont à nouveaux réorientés, notamment pour revenir à l'université faire un master.

Une insertion dans la vie active correcte... pour les fonctionnaires

Dix huit mois après l'obtention d'une licence, 30 % ont interrompu leurs études : quasiment tous ont choisi de s'insérer sur le marché de l'emploi. A peine 2,5 % sont inactifs (ni en emploi, ni en recherche d'emploi). Ces derniers préparent les concours de la Fonction publique « en candidat libre », c'est-à-dire qu'ils étudient seuls chez eux.

Parmi les licenciés ayant opté pour la vie active, peu sont au chômage (moins de 10 %). La grande majorité occupe donc un emploi (90 %), stable pour la plupart (environ les trois quarts ont signé des CDI ou sont fonctionnaires). Quasiment tous travaillent à temps plein (91 %) et occupent des emplois classés en professions intermédiaires (74 %) ou en cadre et professions intellectuelles supérieures (8 %) selon la nomenclature des PCS de l'INSEE.

Insertion professionnelle des diplômés de licence générale et de licence professionnelle Promotions 2005

	Diplômés de licence		Diplômés de licence professionnelle*
	Ensemble	Sans les enseignants fonctionnaires	
Effectifs vie active	360	208	352
Taux de chômage	9,7 %	14,4 %	6,9 %
Parmi les diplômés en emploi			
Emploi stable (%)	74,2	59,6	81,4
Salaire moyen net** (euros)	1 424	1 420	1 582
Temps plein (%)	90,8	85,6	97,0
PCS : Profession intermédiaire (%)	73,8	52,4	78,1
Cadre et professions intellectuelles sup. (%)	8,3	13,0	17,8

* Sans étudiants inscrits en parallèle en cursus ingénieur et en formation de cadre de santé

** Pour les salariés à temps plein. Les primes que les salariés peuvent percevoir ont été mensualisées.

Sources : Enquête « diplômés de licence 2005 », 2007

Enquête « Insertion de licence professionnelle 2005 », 2007

La situation des licenciés est donc globalement correcte. Toutefois, elle est « tirée vers le haut » par les enseignants/fonctionnaires qui représentent 36 % des jeunes en emploi. Ainsi, en excluant les enseignants/fonctionnaires, la situation professionnelle des licenciés est plus critique : 60 % ont un contrat stable, 86 % travaillent à temps complet et 72 % occupent des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures ou de professions intermédiaires et donc 28 % sont employés ou ouvriers. Seule leur rémunération est comparable à celle des enseignants (1 420 euros nets mensuels contre 1 431 euros).

De plus, la situation professionnelle des licenciés est globalement moins satisfaisante que celle des diplômés de licence professionnelle de l'UMLV³ : les licenciés sont plus souvent au chômage, moins souvent en emploi stable, moins souvent à temps complet, plus souvent sous employés et en moyenne moins rémunérés (158 euros de différence).

Bilan

Les principaux résultats de cette étude peuvent être résumés en 5 points :

- ✓ Après l'obtention d'une licence générale à l'UMLV, une large majorité des étudiants poursuivent leurs études (88 %). Les étudiants ayant interrompu leurs études faute d'avoir été recrutés en master ne représentent que 2 % des diplômés.
- ✓ Les masters et les préparations aux concours de l'enseignement constituent les poursuites d'études privilégiées par les étudiants (61 % et 20 %). Les orientations sont assez marquées selon la licence obtenue.
- ✓ Les étudiants engagés dans des études immédiatement après leur licence sont dans une logique de réussite: 78 % valident leur année.
- ✓ Quasiment la moitié des étudiants s'étant présentés à un concours de la Fonction publique l'ont obtenu : 69 % des candidats au CRPE et 20 % des candidats aux concours d'enseignants du second degré et 5 candidats parmi 22 à d'autres concours.
- ✓ Deux ans après la validation de leur licence, 30 % des étudiants ont cessé leurs études, dont un tiers suite à l'obtention d'un concours de l'enseignement. L'insertion professionnelle de ceux de ces étudiants qui n'ont pas fait le choix du professorat est globalement moins satisfaisante que celle des diplômés de licence professionnelle.

Si les étudiants de l'UMLV ont tous les éléments pour réussir leur poursuite d'études après l'obtention d'une licence générale, mieux armer les étudiants choisissant le marché de l'emploi (hors professorat) demeure un enjeu pour l'université.

Pour aller plus loin

MICHEL Paola

Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2005
DEPP, Note d'information, 06.20, juin 2006.

OFIPE résultats

Deux ans après une licence générale à l'UMLV
Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°70, avril 2006.

OFIPE résultats

Après une licence générale à l'UMLV
Université de Marne-la-Vallée, OFIPE, n°60, juin 2005.

³ Promotion 2005, enquêtée à la même période que les diplômés de licence générale.